

LE LIEN AVEC LES STRUCTURES SOCIALES

Claude LESCURE

Educateur spécialisé - Association Columérine Socio-éducative

Bonjour à tous, je me présente, Claude Lescure, éducateur en service de prévention spécialisé. Je vous remercie de m'avoir invité à participer à ce colloque. En toute amitié et dans le respect des valeurs qui nous réunissent, j'ai l'honneur d'introduire le thème intitulé « le lien avec les structures sociales ». Aussi, je vous demanderai de bien vouloir pardonner mes maladresses ou hésitations car il m'a fallu faire preuve de courage pour faire cet exercice et travailler la maîtrise de soi tout en restant modeste quand à mes prétentions sincères. Pourquoi j'introduis cet aspect comme cela, tout simplement parce que moi je ne suis pas issu du monde du judo, je suis éducateur spécialisé et mon travail c'est faire mouvement vers les publics sur mon terrain qui est la ville de Colomiers, ville de 35000



habitants. C'est faire mouvement aussi vers les institutions qui nous intéressent, pour qui on a compétence, c'est-à-dire les institutions sociales en général, dans lesquelles nous incluons les clubs sportifs, les collèges, les écoles, tous les lieux où les jeunes et habitants ont l'habitude de se retrouver donc y compris leur quartier de vie, que ce soit sous forme d'habitats collectifs ou individuels.

Dans tout projet partagé, il est impératif qu'il soit établi, me semble t-il, une charte qui définit le partenariat entre les opérateurs ainsi que les missions de chacun. Ces partenaires signataires s'engagent à la mise en œuvre des moyens nécessaires au bon déroulement du projet, au suivi des personnes bénéficiaires de ce projet, au respect de l'ensemble des missions et des modalités prévues dans cette charte. Par rapport à ce qui a été dit tout à l'heure, nous on a par vocation l'habitude de travailler avec les collèges, on a souvent tendance à dire qu'il faut trouver les bons complices au sens positif du terme. Dans un collège, il n'y a pas mieux placé que le CPE, c'est celui ou celle qui régit tout ce qui est entre le jeune et le professeur.

Nous avons également parlé ce matin de relation de confiance, c'est gagner cette relation de confiance avec ces institutions, qui font que quand on présente un projet, quel qu'il soit, c'est être force de proposition, faire en sorte que les gens à qui on s'adresse s'approprient la démarche de ce projet, les convaincre de la pertinence de cet outil, de façon à ce qu'ils puissent à un moment donné être très rapidement associé dans la faisabilité du projet. On ne peut pas, me semble t-il, faire seul des démarches qui nécessitent moult acteurs, j'inclus aussi les politiques, la famille, le jeune à qui on s'adresse. Pour l'anecdote, nous avons invité, après quatre ans de pratique autour des « 100 ceintures », des jeunes issus des SEGPA, accompagnés du professeur de judo qui est Franck Opitz, à venir témoigner de la

pratique des « 100 ceintures » auprès des enseignants qui avaient la charge de ces enfants. Leur première réflexion après leur intervention ça a été de dire : « mais pourquoi tu n'es pas comme ça dans notre classe ? Tu nous étonnes ! ». J'ai saisi cette opportunité pour m'adresser au jeune et lui dire qu'il venait de faire un grand pas. Comme il a fait le premier pas sur le tatami, quand il a pratiqué une activité avec d'autres qui étaient décriés comme enfant en difficulté ou à problèmes, son image s'est inversée dans le fait qu'il ait pu prendre la parole sur un objet pour lequel il avait du plaisir. Je crois qu'il est aussi important que, dans un projet tel que « 100 ceintures noires », dans le contrat moral que l'on passe avec les jeunes, après trois séances d'essai, que les parents soient associés au contrat moral, le contrat est partagé aussi avec les parents. On est des fois quelque peu exigeant, il est mineur et il n'est pas question que votre enfant vienne seul aux cours de judo, vous l'amenez, vous venez le chercher, vous assistez à un bout de la séance, vous voyez évoluer votre enfant, vous ne restez pas toute la séance pour pas que ça le gêne mais vous vous intéressez à ce qu'il vit aussi dans cet espace.

Nous avons réussi aussi à inviter les jeunes à pouvoir mettre des paroles sur les séances vécues au judo. Il nous arrive d'organiser des réunions, une à deux fois par trimestre, avec ces mêmes enfants, où ils parlent de leur quotidien et de leurs inquiétudes ou de leurs problématiques en dehors du tatami. Nous essayons, dans la mesure de nos moyens, d'appliquer un lien direct entre ce qui se passe sur le tatami et ce qui se passe en dehors.